



8700 FONCTIONNAIRES EN MOINS

■ Le gouvernement fédéral a annoncé hier que la taille de sa fonction publique avait diminué de 8773 personnes au cours du premier trimestre de l'exercice financier 1995-96. La majorité d'entre elles (5430) n'avaient toutefois pas un statut d'employés permanents et on parle plutôt d'une abolition de postes. L'effectif des employés permanents n'a en fait diminué que de 2,8 p. cent. Au total, 3580 fonctionnaires « excédentaires » se sont prévalus du généreux Programme d'encouragement à la retraite anticipée, qui permet notamment un départ après seulement dix ans de services pour ceux qui sont âgés de 50 ans et plus. Jusqu'à maintenant, 75,2 p. cent des réductions ont eu lieu dans la Région de la capitale nationale (Ottawa-Hull) et 82,6 p. cent touchaient des catégories telles les « écritures et règlements », la « gestion de l'exécution », les services administratifs et celui du « secrétariat, sténographie et dactylographie ».

Gilles Gauthier

UNE CHALEUR PRÉVISIBLE

■ Daniel Johnson a été chaleureusement accueilli, hier, par les 500 personnes réunies à l'invitation de l'Association des femmes d'affaires du Québec. Il ne faut pas s'en étonner. Des 50 tables réservées, huit l'avaient été par le Parti libéral du Québec (80 billets à 65 \$ chacun, une dépense de 5200 \$), cinq par le Conseil des gens d'affaires pour le Canada, et six autres par des groupes de sympathisants du camp du NON. Nicole Beaudoin, présidente de l'Association, ne s'en est pas formalisée, affirmant que le camp du OUI achèterait sûrement des billets pour la visite du premier ministre Parizeau, le 23 octobre. D'autre part, Mme Beaudoin a expliqué ainsi l'appui majoritaire des femmes au NON, une tendance révélée par tous les sondages. « En affaires, les femmes craignent davantage le risque quand vient le temps d'exporter ou d'investir. Mais les entreprises qu'elles gèrent durent plus longtemps que celles des hommes. »

Philippe Cantin

L'IMPACT DE SUZANNE MARCIL

■ Quel est l'impact de Suzanne Marcil sur la campagne de son mari, Daniel Johnson ? Cette anecdote en offre une illustration. Mardi soir, à Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Johnson salue des gens à l'issue d'une assemblée partisane. On lui présente un homme manifestement très âgé : « Notre doyen, M. Johnson. » Le chef du camp du NON lui serre la main d'un geste automatique, balbutie bonjour en jetant à peine un oeil sur lui, et passe à la personne suivante. Mme Marcil, qui a observé la scène, pose ensuite ses mains sur celles du doyen, échange quelques phrases avec lui en le regardant dans les yeux, et agrippe le bras de son mari pour le ramener plutôt énergiquement vers le monsieur en question. Le doyen a ainsi eu droit à l'attention du chef.

Philippe Cantin

PHILIPPE LAPOINTE DÉMISSIONNE

■ Philippe Lapointe, père de l'épouse du premier ministre Parizeau, a remis sa démission hier de la présidence de la Fédération de l'âge d'or du Québec, à la tête de laquelle il en était à son sixième mandat. M. Lapointe a indiqué dans une longue lettre adressée au conseil d'administration de l'organisme que c'est avec une « incommensurable tristesse » et par respect pour les 170 000 membres de la Fédération qu'il en est venu à cette décision, jugeant plus important de pouvoir exprimer ses convictions politiques « dans ce moment crucial où l'avenir des Québécoises et des Québécois est en jeu, probablement pour la dernière fois ». M. Lapointe a accepté récemment de faire partie du Comité exécutif référendaire du camp du OUI, qui réunit notamment Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont.

Jules Béliveau

LA QUESTION DES INUIT

■ Quelques jours avant le référendum du 30 octobre, les Inuit du Nouveau-Québec tiendront leur propre référendum, le 26, au cours duquel ils devront répondre à la question suivante : Êtes-vous d'accord pour que le Québec devienne souverain. Le libellé de la question a été rendu public par le président de la Société Makivik, Zebedee Nungak, hier, au cours d'une émission radiophonique réalisée à Kuujuaq. Que ce soit pour le référendum du 26 octobre ou pour celui du 30 octobre, les résultats ne font aucun doute pour M. Nungak, selon qui les Inuit rejeteront massivement le projet de souveraineté.

D'après PC

Bourassa fait un virage à 180 degrés

Un NON n'affaiblirait pas le Québec, soutient maintenant l'ex-premier ministre

MARIO FONTAINE

Le Québec gardera intact son rapport de forces avec le reste du Canada même si le NON l'emporte au référendum du 30 octobre, assure l'ex-premier ministre Bourassa.

M. Bourassa s'en est dit convaincu hier soir, à l'occasion d'une conférence dans la métropole devant un groupe de jeunes fédéralistes. Avec les atouts dont il dispose et un gouvernement vigilant, le Québec maintiendra ses positions, pense l'ancien chef libéral.

Il s'agit, pour Robert Bourassa, d'un virage à 180 degrés puisqu'il avait affirmé, en mars 1992, que lorsqu'on tient un référendum il faut être sûr de le gagner. « Je ne serais pas responsable vis-à-vis de l'histoire si je m'orientais vers un référendum qui affaiblirait le Québec. Le référendum est un moment historique privilégié qui a des conséquences déterminantes pour l'avenir d'un peuple. Si le référendum est perdu, c'est un recul pour le peuple », expliquait-il alors, sept mois avant Charlotte-town.

Le temps a passé, et l'ancien leader libéral soutient que,



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

« Le rapport de forces (du Québec) ne sera pas affecté par un NON », a soutenu hier l'ex-premier ministre Robert Bourassa lors de sa première sortie officielle de la campagne référendaire.

cette année, « le rapport de forces ne sera pas affecté par un NON ». Il a fait valoir, dans ce qui était sa première sortie officielle de la campagne, qu'on disposera toujours, au lendemain du vote, d'un premier ministre canadien qui vient du Québec, tout comme ses ministres des Finances et des Affaires étrangères. Le chef de l'opposition officielle, Lucien Bouchard, sera là lui aussi, souligne M. Bourassa.

De plus, dit-il, la situation géographique du Québec, au coeur de l'ensemble canadien, lui donne un pouvoir de négociation considérable. « Pouvez-vous me donner un seul exemple d'un pays divisé en deux qui a réussi à survivre ? », demandait M. Bourassa en août dernier, au lancement de son livre *Gouverner le Québec*.

D'après son raisonnement, les Québécois n'ont donc rien à perdre à rejeter la thèse souverainiste, même si Ottawa n'a rien promis jusqu'à présent quant à une réforme de la constitution. Les dirigeants souverainistes sont au contraire convaincus que la riposte d'Ottawa sera impitoyable advenant un NON, que le gouvernement Chrétien en profitera pour tenter d'empiéter

dans de nouvelles compétences.

Le rejet du OUI, au référendum de 1980, avait été suivi du rapatriement unilatéral de la constitution par Pierre Elliott-Trudeau, deux ans plus tard. Et cela en dépit de la vigilance du gouvernement péquiste alors en poste à Québec. M. Bourassa a toujours reproché à René Lévesque d'avoir pris « un risque avec l'histoire » en organisant un référendum qu'il n'était pas certain de gagner.

Désormais, la tendance est à la décentralisation des pouvoirs du gouvernement fédéral vers les provinces compte tenu que, faute d'argent, Ottawa ne peut plus utiliser son pouvoir de dépenser ni imposer ses normes, estime M. Bourassa. De plus, assure-t-il, le Québec dispose déjà des pouvoirs essentiels à la protection de sa langue et de sa culture.

L'ancien leader s'est abstenu d'attaques directes contre ses adversaires souverainistes, mais il ne baisse tout de même pas la garde : au « il faut écraser » (les souverainistes) de Claude Garcia, il rappelle le slogan de ses adversaires lors de la campagne électorale de 1973 : « Pour abattre Bourassa ».

Entente de principe sur l'intégration des employés fédéraux

Presse Canadienne

QUÉBEC

La présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, flanquée de la présidente du Syndicat de la fonction publique, Danièle Maude-Gosselin, et de son homologue du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec Robert Caron, a annoncé, hier, la conclusion d'un accord de principe garantissant un emploi à 57 280 fonctionnaires fédéraux dans un éventuel Québec souverain.

« Si les syndicats ne ratifient pas cet accord de principe (qui doit être soumis aux membres), a par ailleurs précisé la ministre, nous en affirmerons les principes, nous les confirmerons soit par lettre ou par un engagement solennel. »

Les grands principes retenus par les deux parties reconnaissent que la nouvelle fonction publique d'un Québec souverain doit absolument tenir compte de l'intégration des collègues fédéraux.

Cette intégration signifie aussi que le Québec offrira un emploi raisonnable à leurs nouveaux employés qui ont été embauchés par le gouvernement canadien avant le 30 octobre 1995.

De plus, pendant une période de deux ans, les conditions de travail (incluant les salaires et bénéfices) négociées en leur nom par l'Alliance de la fonction publique du Canada seront maintenues au même titre que celles des employés de l'État québécois.

Mme Marois a soutenu, sans plus de précision, que cette entente, si elle se réalise, coûtera peut-être quelques centaines de millions de dollars la première année pour amener des économies d'au moins 2,6 milliards trois ans après la souveraineté du Québec.

Rester là ou déménager

Advenant la souveraineté, les Québécois qui travaillent dans la fonction publique fédérale devront faire un choix : perdre leur emploi ou déménager au Canada, avertit Marcel Massé, le ministre des Affaires intergouvernementales et député d'Hull-Aylmer.

« La très grande majorité, pour ne pas dire tous les pays du monde refusent d'employer les gens qui n'ont pas la citoyenneté du pays. Le Canada fait ça lui-même. Et ça se comprend », a-t-il affirmé hier.

Et même si les Québécois pouvaient conserver le passeport canadien, rien ne serait réglé pour autant. Selon M. Massé, la loi veut que la citoyenneté canadienne se perde après avoir résidé trois ans dans un pays étranger.

Lisette Lapointe quittera le cabinet

L'épouse du premier ministre Jacques Parizeau, Mme Lisette Lapointe, reprendra son ancien emploi à la fin novembre, une décision arrêtée depuis plus d'un mois, semble-t-il.

Hier, son porte-parole pour la campagne référendaire, Mme Christine Mitton, confirmait que Mme Lapointe, qui occupait le poste de conseillère non rémunérée au cabinet du premier ministre depuis les élections de septembre dernier, redeviendra la directrice de l'Association de la santé et de la sécurité de l'industrie automobile, à compter du 27 novembre prochain.

D'autres sources proches de Mme Lapointe ont soutenu à *La Presse* que sa décision n'avait rien à voir avec les intentions de M. Parizeau dans l'éventualité d'un NON au référendum, pas plus qu'avec les difficultés que semble rencontrer la campagne référendaire souverainiste. Sa décision de retourner au privé était arrêtée à la fin de l'été.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Du bon café

Une affiche du OUI qui fait sourire les passants. Le café Porté disparu, situé avenue Mont-Royal, dans le comté Mercier, annonce ses couleurs politiques de façon originale tout en rappelant aux gens que... eh oui, ils ont du bon café.

Laurent Beaudoin devrait reconnaître ce qu'il doit au Québec, dit Bouchard

MANON CORNELLIER

de la Presse Canadienne

VAL D'OR

Le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, devrait reconnaître ce qu'il doit au Québec plutôt que de laisser entendre qu'il pourrait quitter la province au lendemain d'un OUI au référendum, croit le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

« Ce que je voudrais, c'est que M. Beaudoin reconnaisse la part de son succès qu'il doit au Québec », a déclaré le chef bloquiste hier lors d'un petit déjeuner en compagnie d'une soixantaine de gens d'affaires et de citoyens de la région de Val d'Or.

M. Bouchard réagissait ainsi aux propos tenus mardi par le président de Bombardier. M. Beaudoin a soutenu qu'il pourrait recommander à ses actionnaires de déménager leurs activités à l'extérieur du Québec si, au lendemain d'un OUI, les conditions économiques se révélaient désavantageuses pour l'entreprise.

Selon le chef bloquiste, ce sont des

paroles blessantes pour tous les Québécois, y compris lui-même. « La déclaration (de mardi) m'a fait mal, pas comme souverainiste mais comme Québécois », a-t-il dit sur les ondes de Radio-Nord. A son avis, « ce ne sont pas des choses à dire », en particulier de la part d'un chef d'entreprise qui a tiré profit de son statut de Québécois.

Un des meilleurs exemples, a soutenu le chef bloquiste, est l'attribution du contrat d'entretien des CF-18 à Canadair par le premier gouvernement Mulroney.

« Je suis convaincu que si M. Beaudoin n'avait pas été à Montréal, il ne l'aurait pas eu. C'est la force politique du Québec qui lui a fait obtenir le contrat des CF-18. J'aimerais ça qu'il le reconnaisse de temps en temps. Ça mettrait un peu d'onguent sur la blessure », a-t-il confié aux gens d'affaires.

Des Québécois égaux

Le chef bloquiste a par ailleurs déclaré que les Québécois ne doivent pas

examiner les résultats référendaires sur une base ethnique ou linguistique. Tous les citoyens du Québec sont égaux et c'est le résultat de l'ensemble des votes qui scellera le débat référendaire, a-t-il averti.

« Il faut accepter la composition démographique du Québec. Les Québécois sont des citoyens, quelle que soit leur origine ethnique ou leur langue, du Québec. C'est le résultat démocratique du vote de tous les Québécois qui compte », a-t-il dit.

M. Bouchard répondait à l'animateur de Radio-Nord, à Val d'Or, qui s'inquiétait de voir les francophones être majoritairement souverainistes alors que les allophones et les anglophones sont presque unanimement fédéralistes.

Selon le chef bloquiste, les souverainistes se trompent de cible en s'en prenant à l'unité des anglophones et des allophones.

« C'est à nous, les francophones, de faire la même chose, d'être solidaires, d'aller voter et on va gagner. Il ne faut pas blâmer les autres », a-t-il ajouté.

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Les agents de la SQ boudent comme des bébés gâtés

Ainsi, c'était vrai ! Ce sont les agents de la Sûreté du Québec qui avaient jusqu'à maintenant empêché la mise en place de l'escouade spéciale mandatée pour mettre au pas les bandes de motards qui se font la guerre depuis quelques semaines.



Il y a une dizaine de jours, en annonçant la création de cette unité d'élite, l'élément clé d'une nouvelle concertation de tous les corps policiers impliqués dans ce dossier, le ministre Serge Ménard laissait entendre que c'était pratiquement chose faite. Ne restait plus, semble-t-il, qu'à ficeler des modalités de détail comme le choix d'un local et l'infrastructure logistique.

Le temps passant et cette fameuse équipe n'étant toujours pas à pied d'œuvre, des rumeurs persistantes ont commencé à circuler sur des difficultés rencontrées par les dirigeants de la SQ dans la désignation de ses membres. Des rumeurs qui paraissent à ce point farfelues qu'on avait du mal à les prendre au sérieux.

Mais l'attentat de dimanche soir dernier, au repaire des Rock Machine à Montréal, leur a brutalement redonné de la crédibilité. L'escouade de choc en question n'était toujours pas constituée et les seuls problèmes d'aménagement physique ne pouvaient expliquer ce délai. Il y avait un os. Et, depuis mardi, on sait lequel.

Ces messieurs de la SQ ont décidé de boudier. Comme des bébés gâtés. Peu importe que la sécurité du public soit menacée par les bombes aveugles des Rock Machine ou des Hells Angels qui ont déjà tué un enfant, ce qui compte c'est leur fierté collective et leur assurance de pouvoir tenir le gouvernement et toute la population en otage. En l'occurrence, le renouvellement de leur convention collective et l'insupportable affront que représente pour eux le fait que quatre de leurs confrères soient soupçonnés d'avoir fait avorter un procès pour cause de fabrication de preuves.

A-t-on idée aussi de mettre en doute la qualité du travail et la conscience professionnelle des membres d'un organisme comme la SQ, dont tout le monde sait, ou devrait savoir, qu'il ne peut pas compter de moutons noirs ! Ni commettre d'erreurs de jugement. On l'a bien vu, à Oka, en 1990, lors de l'attaque contre les Warriors et, plus récemment, à Chambly, quand on n'a pas hésité à ruiner la réputation de tout un corps policier municipal pour les besoins d'une enquête qui a tourné en queue de poisson.

Pour les membres de la SQ, le fait que ces quatre policiers continuent de toucher leur salaire pendant toute la durée de leur suspension ne modifie en rien à la gravité de l'outrage dont ils s'estiment collectivement victimes. Et qui justifie, à leur yeux, le refus de participer à une action commune dont tout le monde, à part eux, reconnaît qu'elle s'impose. Y compris leurs dirigeants syndicaux qui sont obligés de jouer sur les

mots pour expliquer qu'ils n'approuvent pas cette attitude... tout en la comprenant !

Ils sont bien les seuls ! Les autres, le commun des mortels, qui paient des impôts pour être protégés des criminels auront bien du mal à saisir pourquoi l'intérêt ou même la fierté mal placée d'un groupe de privilégiés doit passer avant l'efficacité d'un travail en équipe qui, seul, peut donner des résultats probants.

Même s'ils finissent par entendre raison et qu'ils se joignent enfin à cette escouade, les membres de la SQ déjà aux prises avec un problème d'image auprès du public auront perdu d'autres plumes à ce petit jeu. Leur comportement profondément égoïste, égoïste et même irresponsable aura, entre autres paradoxes, mis en relief le professionnalisme des policiers de la CUM. Ces derniers aussi estiment avoir à se plaindre de leurs conditions de travail ou du sort qu'on leur impose. Et ils le font savoir clairement par des interventions tonitruantes et souvent agaçantes de leur président, Yves Prud'Homme. Mais ils ont aussi le sens des responsabilités. Et jamais ils ne prêtent flanc aussi clairement que le font les membres de la SQ à l'accusation de faire primer leur intérêt sur leur devoir.

À l'heure actuelle, le devoir de chacun, c'est de surmonter ses antipathies naturelles et ses frustrations et de travailler en équipe. Il se peut que les agents de la SQ aient peur d'avoir à soutenir la comparaison avec leurs collègues de la CUM. Mais une chose au moins est acquise : au chapitre du professionnalisme, ils ont déjà perdu la partie.

Pierre GRAVEL

La brigade lourde

La grève qui paralyse aujourd'hui la majorité des cégeps constitue le premier d'une série de moyens de pression qui risquent de s'intensifier et de perturber sérieusement la vie collégiale.



La Fédération autonome du collégial (FAC) et la Fédération nationale des enseignants (FNEEQ-CSN), qui regroupent 11 000 enseignants, protestent contre les compressions que les cégeps devront absorber cette année. Un troisième syndicat, la Fédération des enseignants de cégeps (CEQ), présent dans une poignée de cégeps, a quant à lui conclu une entente avec Québec.

Même s'il ne touche qu'un millier d'enseignants, cet accord, par son existence même, démontre qu'il y a encore de la place pour la négociation. Si les conditions de l'entente avec la CEQ étaient appliquées à travers tout le réseau collégial, la ponction globale serait d'une vingtaine de millions. C'est substantiel, mais c'est loin du spectre des 45 millions évoqué jusqu'à maintenant.

Les compressions sont inévitables et leur ampleur n'est pas figée dans le ciment. Au lieu de sortir la brigade lourde, les deux syndicats rebelles auraient intérêt à suivre l'exemple de la CEQ et à s'associer à l'effort budgétaire pour le moduler de la manière la moins douloureuse.

Cela dit, le vent de colère qui souffle dans le réseau collégial n'est pas tout à fait sans fondement. Les budgets des cégeps ont été amputés d'une soixantaine de millions, depuis trois ans. Pendant ce temps, leur clientèle augmente : une hausse de 22 p. cent, depuis cinq ans. Ce boom démographique réduit d'autant la marge de manoeuvre budgétaire, à un moment où une réforme pédagogique brouillonne augmente la tâche de chacun.

En dépit de ces contraintes, le gouvernement Parizeau ne démont pas de son intention de construire un nouveau cégep dans l'ouest de l'île de Montréal, un projet contesté par tout ce qui bouge dans le monde de l'enseignement.

Comme les cégeps sont soumis à une gestion à «enveloppe fermée», ce qui sera alloué à cette nouvelle institution sera forcément enlevé à d'autres. Dans le contexte actuel, c'est de l'aberration pure. S'il veut convaincre les cégeps de le suivre dans son effort de lutte au déficit, Québec aurait intérêt à prêcher par l'exemple et à abandonner ce projet qui ne ferait que disperser inutilement des ressources déjà faméliques.

Agnès GRUDA

LA LUTTE AUX MOTARDS : LES FLICS SE TRAÎNENT LES PIEDS... LA POPULATION ATTEND



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

D'ici le 30 octobre, La Presse consacrer sa Boîte aux lettres au débat référendaire deux fois la semaine. Aujourd'hui, nous publions des lettres de partisans du OUI.

Avec la tête et le coeur

■ Des prophètes de malheur nous présentent les dix plaies d'Égypte si nous disons OUI au Québec. Quel sera notre avenir avec la souveraineté ? disent-ils. En réponse, demandons-leur quel sera notre avenir avec le fédéralisme. Faire l'indépendance, disent-ils, ça coûte cher. Ils se gardent bien de parler des coûts du fédéralisme.

Lorsqu'on deviendra un pays, on ne deviendra pas plus riche ou plus pauvre, le lendemain matin, mais on sera responsables. On n'aura plus à se battre pour avoir notre part du gâteau. Nous sommes un peuple distinct (nous l'admettons tous) et il est normal qu'un peuple ne dépende que de lui-même, qu'il s'administre, qu'il fasse ses propres choix. Ici comme ailleurs, on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Émile ROBERGE
Granby

Chicanes à n'en plus finir

■ Dire NON à notre autonomie, c'est perpétuer ces chicanes qui n'en finissent plus et c'est n'avoir aucune garantie qu'il y aura un règlement bientôt et avec le minimum que le Québec réclame depuis l'erreur de 1982 et qui a été refusé avec Meech et Charlottetown. Dire NON à notre autonomie, c'est dire NON à la simplification de notre système politique. C'est garder une manière de faire coûteuse et inefficace. Nous, Québécoises et Québécois, avons collectivement trop engouffré en ressources pour, en fin de compte, s'être fait dire NON trop souvent.

C'est dans cette continuité pleine de «sens et d'avenir» que les pourfendeurs de la souveraineté veulent nous amener avec un NON. Ayons de la mémoire et de la confiance et affirmons notre OUI pour que le «piétinement constitutionnel» cesse le 30 octobre et qu'on se donne les moyens de régler les vrais problèmes !

Martin LABONTÉ
Montréal

Oui, la souveraineté c'est l'aventure...

■ Oui, la souveraineté c'est l'aventure, c'est l'inconnu parce que le futur, je ne le connais pas. Je veux découvrir mon futur et non me le faire servir «prédigé» par le ROC (Rest of Canada). Depuis 127 ans, je mange du Canada «prédigé». Je veux maintenant manger mon Québec comme ça me plaît. Et vous, fédéralistes, laissez-moi mon tour de vivre ma société québécoise française pendant les prochains 127 ans.

Nul ne peut servir deux maîtres ! C'est plus simple et plus responsable de bien servir un maître, le Québec pour les 127 années prochaines. Si le peuple se réveille, il jettera par dessus bord toutes les peurs paralysantes des fédéralistes qui ont la trouille,

François A. LACHAPPELLE
Montréal

Lettre à nos amis allophones

■ Dans quelques années, vous sentirez peut-être cette fierté d'avoir participé à la construction d'un pays, vous qui n'en n'aviez pas. Notre chance, c'est votre chance d'avoir un pays. Ne nous faites pas cet affront de ne pas avoir ce pays. C'est aussi votre chance de devenir citoyen à part entière ou bien préférez-vous demeurer allophones au Ca-

nada ? Alors, Québécois, unissons-nous et disons-nous OUI.

Pierre LABERGE
Montréal

D'égal à égal

■ À 64 ans, je ne veux plus vivre le statu quo à l'intérieur du Canada. J'ai confiance en moi, en nous. Au-delà de ces politiciens minables qui nous méprisent et nous ridiculisent au lieu d'essayer de comprendre nos demandes, je crois aux Canadiens des autres provinces ; je vois nos différences mais aussi nos ressemblances. J'aimerais un jour pouvoir leur tendre la main d'égal à égal, et je crois qu'alors ils sauront la prendre avec amitié.

En attendant, je souhaite que le peuple québécois se responsabilise, devienne adulte. Nous avons la Charte des droits humains ; alors, à quand la Charte des devoirs humains ? Je veux un pays où je me sentirai respectée. Je suis prête à vivre le changement. Je suis capable de faire le ménage dans ma cour, pas dans toute la rue, c'est trop long.

Cécile BÉLANGER
Saint-Hippolyte

Le Québec rongé par un curieux mal

■ Quand j'entends les porte-parole du NON nous entretenir de notre incapacité à nous gouverner, quand je les vois étaler publiquement nos faiblesses et nos divisions, c'est le Canada anglais que j'entrevois à travers eux.

Il s'est toujours trouvé des Québécois pour faire le sale boulot de l'Autre qui se délecte de nos divisions. Mais à qui profitent-elles, au juste ? Comment le peuple québécois, qui manque de confiance, d'assurance, voire de courage, peut-il les acquiescer quand il entend plusieurs de ses leaders politiques proclamer tout haut

que nous ne sommes pas capables, que la souveraineté n'est pas à notre portée, qu'un Québec souverain connaîtrait instabilité politique et misère ? Parlent-ils au nom du Québec ou du Canada anglais ?

Quel spectacle désolant, où les Québécois sont à la fois victimes et acteurs, tandis que le Canada anglais assiste amusé à nos déchirements ! Mais d'où vient cet acharnement, voire cette hargne que mettent plusieurs des nôtres à nous diminuer, à nous ratatiner, à nous discréditer et à nous conseiller la démission et la résignation ? Se peut-il que le peuple du Québec soit rongé par le mal de l'autodestruction ? Si tel est le cas, une chirurgie s'impose de toute urgence.

Denis TURCOTTE

Clarifier le paysage

■ Comment faire comprendre que mon OUI ne sera pas le remède à la crise des finances publiques mais à tout le moins permettra de clarifier le paysage et d'enligner la recherche de solutions avec, en poche, les pleins pouvoirs sur l'action ?

Ce que j'entends m'affecte au plus profond de moi car on m'insulte, on me salit, on me diminue, on viole ma dignité. Je respecte ceux qui ne partagent pas mes convictions, mais sachez que vos propos me donnent encore plus de force et de courage pour vous répondre le 30 octobre. Je m'en souviendrai.

M. B. BERGERON
Montréal

Notre OUI doit être clair

■ En 1980, nous nous sommes dit NON et le Canada nous a pris au mot. Il a rapatrié la Constitution dont le Québec n'est pas partie prenante. Et nous nous étions dit NON parce qu'on

nous avait dit que le NON était un OUI au changement. Ce changement s'est opéré en nous excluant et en niant la réalité de ce que nous sommes.

En 1995, notre OUI doit être clair et fort pour que plus personne ne doute de notre réalité de peuple et pour que nos représentants arrivent avec un vrai pouvoir de négociation avec nos partenaires canadiens.

Pour les souverainistes convaincus, un OUI va de soi. Pour les tenants d'un Québec partie du Canada, un OUI s'impose parce que rien n'a pu faire respecter le Québec dans le cadre actuel de la constitution. Seuls les gens pour qui le Québec n'est qu'une province comme les autres, la plus grosse ethnique en décroissance, ont intérêt à voter NON.

Normand BREAUULT
Montréal

Fatalité et soumission

■ Certains prétendent qu'il faut mettre un frein à notre quête légitime de reconnaissance collective et d'égalité politique afin de ne pas compromettre notre sécurité économique. Ces fédéralistes inconditionnels du NON et ces Cassandre de l'économie nous conviennent en quelque sorte à la fatalité et à la soumission. Dans un de ses rares sursauts de dignité, Bourassa n'a-t-il pas lui-même reconnu à l'occasion de l'échec de Meech que le Québec est une société distincte libre et capable d'assumer son destin et son développement ?

J'en appelle à la dignité et à la conscience nationale des Québécois. Je les invite à voter debout la tête haute et non à genoux dans la résignation. Je les invite à dire OUI à leur avenir collectif et à se donner un vrai pays.

Marc SAUVÉ
Montréal-Nord

OPINIONS

Certains partisans du OUI voudraient museler le monde de l'entreprise

LAURENT BEAUDOIN

L'auteur est président du conseil et chef de la direction de Bombardier. Le texte qui suit est extrait de l'allocation qu'il a prononcée, mardi, devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

On a beaucoup cité hors contexte un bout de phrase extrait de mon discours du 21 septembre à Québec et on l'a malicieusement interprété. On a voulu me faire dire que j'étouffais dans un Québec qui serait trop petit pour moi. Ce que j'ai dit, c'est que les Québécois ont fait et peuvent continuer de faire de grandes choses dans un Québec qui fait partie du Canada.

Certains m'ont reproché d'avoir exprimé publiquement mon appui au NON. C'est comme si les politiciens, les artistes, les intellectuels et les chefs des centrales syndicales étaient les seuls à avoir le droit de s'exprimer sur le projet de séparer le Québec du Canada. Si un chef d'entreprise se prévaut de son droit de parole pour témoigner son opposition à l'option séparatiste, il fait l'objet d'attaques personnelles, de propos disgracieux et même insultants.

Certains tenants du OUI qui, il y a un moment à peine, se servaient du nom de Bombardier pour témoigner de ce que le Québec peut faire, voudraient nous priver de tout mérite, nier le fait indéniable de nos succès.

Ces gens voudraient museler le monde de l'entreprise; ils refusent d'engager le débat sur le fond des arguments que nous avançons, certains de perdre sur ce terrain; ils voudraient faire croire à la population que nos prises de position contre la séparation du Québec ont comme seul motif notre intérêt particulier.

Or, les entreprises sont l'économie du Québec; nous sommes les donneurs d'emplois et nous parlons en connaissance de cause de ces réalités. Ce n'est sûrement pas le cas de ceux qui, au cours des derniers jours, ont accusé Bombardier, d'avoir profité de façon exagérée de subventions gouvernementales et d'avoir vécu de façon indue au crochet des gouvernements. Voyons plutôt les faits.

Si je fais l'addition de nos investissements au Québec, j'arrive à la somme de 2 milliards 258 millions de dollars, dont à peine 99 millions de dollars sous forme de support non remboursable des deux niveaux de gouvernement. Cet argent a servi à quoi? À créer de la richesse pour les Québécois et pour tous les Canadiens. Sous forme d'emplois, certainement, puisque le nombre de nos em-

ployés au Québec est passé de 8 600, en janvier 1986, à 12 700, aujourd'hui; des employés auxquels nous avons versé, en 1994, 540 millions de dollars en salaires.

Vous comprendrez que je m'insurge contre ceux qui s'attaquent à Bombardier et à sa réussite qui est celle de milliers de Québécois en très grande majorité francophones, parce que j'ai osé dire ce que je pense du projet de séparer le Québec du Canada.

Certes, ce serait beaucoup plus facile pour moi, pour ma famille et, probablement, pour Bombardier, si je restais silencieux et bien tranquille chez moi.

Mais je considère que je n'ai pas le droit de me taire. L'estime, en effet, qu'un chef d'entreprise a non seulement le droit, mais le devoir d'intervenir dans un débat d'une telle importance. Car, il ne faut pas en douter, l'issue du prochain référendum met en cause l'économie du Québec, l'avenir de nos entreprises et l'emploi de nos travailleurs.

J'aurais manqué à mes responsabilités si, advenant la séparation du Québec, nos employés et tous ceux qui en paieraient la note pouvaient me reprocher de ne pas avoir exprimé mes points de vue et mes appréhensions.

Il peut sembler plus commode d'observer dans le débat référendaire une espèce de neutralité politique comme si nous étions en campagne électorale. Mais il s'agit d'un débat qui met en cause le Canada lui-même, des structures politiques et économiques que nous avons

C'est comme si les politiciens, les artistes, les intellectuels et les chefs des centrales syndicales étaient les seuls à avoir le droit de s'exprimer sur le projet de séparer le Québec du Canada

contribué à construire et un niveau de vie auquel nous sommes parvenus à force de travail.

En plus de m'exprimer publiquement, je l'ai fait au sein même de notre entreprise. Je l'ai fait pour aider nos cadres à réfléchir sur l'avenir de Bombardier et aux risques que lui ferait courir la séparation. J'ai encouragé ceux et celles

qui croient que leur avenir sera mieux assuré, si le Québec reste dans le Canada, à appuyer la campagne du NON.

Comme vous le savez, les lois électorales du Québec ne permettent pas aux entreprises de contribuer financièrement aux campagnes de l'un ou l'autre camp. Mais nos cadres ont le droit de le faire sur une base personnelle comme les autres citoyens. Nous les avons encouragés à appuyer financièrement la campagne du NON s'ils partageaient nos points de vue.

Pour ce qui est de l'ensemble de nos employés au Québec, nous avons voulu les informer de notre position, en mettant à leur disposition le texte de mon discours à Québec, dont ils ne connaissent que les comptes rendus des médias.



Laurent Beaudoin

Il n'y a pas eu de tordage de bras et il n'y aura pas. Personne n'a été privé de son emploi chez nous à cause de ses opinions politiques. Pas un employé ne perdra son emploi chez Bombardier parce qu'il se sera affiché pour le OUI. D'ailleurs, on a pu constater, lors de la visite de M. Johnson à notre usine de La Pocatière, que la liberté d'expression se porte bien chez Bombardier.

Mais, personne ne privera non plus la direction de faire valoir que la séparation est un enjeu stratégique et que les cadres ont le droit d'en être saisis, comme de tout autre enjeu stratégique. Car, la séparation fait courir des risques à notre entreprise ainsi qu'à de nombreuses autres qui se trouvent dans la même situation.

Je voudrais revenir au secteur de l'aéronautique, parce que je dois constater que j'ai été, encore là, très mal compris.

En raison de ses retombées technologiques et économiques, l'aéronautique apparaît comme l'une des industries les plus attractives pour les grandes puissances du monde.

C'est un secteur que les Américains ont longtemps dominé et où l'industrie européenne n'avait pas réussi à percer, de façon significative, du moins dans ses applications autres que militaires, jusqu'à la formation du consortium Airbus. Ce consortium rassemble, avec des aides gouvernementales de plusieurs milliards de dollars, les ressources de l'Aérospatiale, en France, de British Aerospace, en Grande-Bretagne, de DASA, filiale de Daimler-Benz, en Allemagne, et de Casa, en Espagne.

Dans l'aviation régionale, les Européens ont également senti le besoin de se regrouper. Ils ont formé ATR, qui associe Aérospatiale de France et l'italienne Alenia.

Tout récemment, British Aerospace est allée rejoindre le même consortium, parce qu'elle ne parvenait pas à se tailler une place, à elle seule, dans ce marché.

Qu'en est-il de Fokker, aux Pays-Bas? Le gouvernement, qui en était le propriétaire, a cédé la moitié des actions à Daimler-Benz, parce qu'il ne voulait pas continuer à en éponger les pertes énormes et à absorber ses coûts de développement. Pourtant, les Pays-Bas comptent 15 millions d'habitants avec un PIB de 330 milliards de dollars US, soit plus de deux fois et demie celui du Québec et les 2/3 de celui du Canada.

Enfin, un dernier concurrent, la société Saab-Scania, en Suède, est d'abord engagé dans la fabrication d'avions à vocation militaire, et sa présence dans l'aviation civile reste marginale.

Tout ce que j'ai dit à Québec, et je le maintiens, c'est qu'il est déjà difficile pour un État de la taille du Canada, appuyé par les provinces, d'apporter tout le support nécessaire à une industrie exportatrice comme l'aéronautique. Pour un nouvel État québécois forcément plus petit en comparaison de l'État canadien actuel, comme je l'ai mentionné, ce serait encore plus difficile.

Dans un monde de concurrence acharnée, où tout va très vite, je prétends que nous n'avons pas les moyens de nous priver un seul instant d'outils comme la SEE que le Canada met à notre disposition et qui ont permis notre réussite et celle d'entreprises québécoises semblables à la nôtre.

C'est cela que j'ai voulu dire quand j'ai parlé d'un Canada à la limite inférieure de la taille qui permette à un gouvernement d'appuyer des industries comme le matériel de transport, et encore davantage, celle de l'aéronautique.

Francisation de la langue de travail : des nouvelles technologies menaçantes

GAËTANE LAMY

L'auteure est détentrice d'une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal. Ses recherches ont porté principalement sur la francisation de la langue de travail.

En 1964, l'enquête de R.N. Morrison pour la Commission Laurendeau-Dunton avait démontré que l'on exigeait des Québécois francophones qu'ils soient bilingues, mais sans qu'ils aient la possibilité d'utiliser le français au travail. La Commission recommandait alors que l'on trouve des mécanismes pour accentuer l'usage du français.

Trente ans plus tard, la francisation de la langue de travail au Québec demeure un projet inachevé, mais aussi une réalité. Les dernières statistiques des indicateurs du Conseil de la langue française démontrent l'accroissement tant de l'usage du français au travail que de la présence des francophones dans les postes de niveau supérieur de la gestion, deux éléments clés de la francisation de la langue de travail au Québec. Pourtant, rien n'est moins sûr, car cet aspect de la politique linguistique est en équilibre précaire, menacé surtout par les nouvelles technologies de l'information et les contraintes inhérentes à l'économie de marché.

Il est heureux que le gouvernement Parizeau ait décidé de modifier la Charte de la langue française en ce qui a trait à l'informatisation et à la francisation des petites entreprises de plus de 10 employés, comme le prévoit le programme du PQ. Ce sera à mon avis les deux principaux enjeux de la politique linguistique en matière de langue de travail.

L'économie sera pour longtemps encore le

centre des préoccupations et elle occupera une place importante dans le Québec de demain. Aussi, la politique linguistique devra tenir compte de l'entreprise comme organisation et comme levier de l'économie, c'est-à-dire tenir compte de l'environnement de son marché.

Depuis l'adoption de la loi 101, le 26 août 1977, ne serait-il pas temps de faire le point, de proposer de nouveaux objectifs, une nouvelle orientation susceptible de correspondre aux besoins d'aujourd'hui et d'anticiper ceux de demain.

Il faudra très certainement revoir le rôle de l'Office de la langue française. Ne plus se contenter de faire appliquer la loi dans l'entreprise, mais plutôt considérer l'entreprise comme un partenaire ayant reçu le mandat, de concert avec l'OLF, de concrétiser ce projet collectif. La première préoccupation devra être centrée sur l'aspect humain de l'entreprise plutôt que l'aspect procédural. Ceci exigera un changement dans les processus de gestion de la francisation dans cet organisme, qui, comme tous les autres, est soumis à des objectifs chiffrés qui sont certainement nécessaires, considérant les impératifs budgétaires actuels.

Il m'apparaît primordial de renforcer une orientation qui privilégie en premier lieu l'entreprise comme milieu de vie et non l'application de la loi d'abord. Ceci est important compte tenu de l'impact grandissant de l'informatisation.

Alors qu'il y a dix-huit ans des centaines d'entreprises avaient obtenu rapidement leur certificat de francisation, parce que le français était déjà la langue de travail de la majorité des employés, il peut en être tout autrement à l'heure actuelle. Les nouvelles technologies et l'informatisation des processus de travail peuvent très rapidement conduire à une anglicisa-

tion graduelle difficilement contrôlable; situation qui peut être contrée si l'entreprise procure à son personnel des conditions pour qu'il développe le goût d'apprendre et de travailler en français. Dans ce cas, la cohésion sociale qui s'en suivra permettra de trouver des solutions originales bien adaptées à chaque entreprise.

Certaines entreprises ont excelle dans l'atteinte des objectifs de francisation. Pourquoi ne seraient-elles pas « marraine » pour d'autres qui débutent ou qui plafonnent comme on le fait pour les objectifs du programme de Qualité totale?

À cet égard, il faudra très certainement accentuer le rôle de l'Office de la langue française pour qu'il ne soit plus perçu comme une agence gouvernementale chargée d'appliquer la loi mais bien comme une ressource utile pour trouver des solutions concrètes et réalistes. L'OLF devra devenir un carrefour, un catalyseur de tous les efforts entrepris ici et là pour améliorer la situation du français dans les entreprises.

Il faut rappeler ici que cela est particulièrement important pour les petites entreprises qui, très souvent, ont moins de ressources et — il ne faut pas l'oublier — seront les vrais créatrices d'emplois dans les années à venir, au moment où les grandes entreprises sont occupées à gérer leur décroissance.

Il y a dix-huit ans, avec l'adoption de la Charte de la langue française, la francisation de la langue de travail symbolisait l'autonomie et l'affirmation de l'identité des Québécois. Le défi de la prochaine décennie sera de concilier les efforts avec le contexte de la mondialisation des marchés. Bien qu'éminemment politiques, les répercussions de ce projet auront plus que jamais une incidence socio-économique.

LYSIANE GAGNON



Mettons-nous à « leur » place...

Il y a un truc infallible pour prévoir la réaction des autres : on essaie de se mettre à leur place. Comment réagiriez-vous, donc, si les citoyens de l'Outaouais et de l'Ouest de l'île de Montréal décidaient de se séparer du Québec, entraînant avec eux le quart de la population et du territoire québécois?

Comment réagiriez-vous si, du même coup, les leaders de ce nouvel État vous proposaient, à vous, Québécois, une superstructure politique qui leur réserverait la moitié des sièges, et leur accorderait le droit de veto sur les politiques québécoises dans une série de domaines cruciaux?

Comment réagiriez-vous si, au lendemain d'une partition qui vous laisserait un pays affaibli et rétréci, vos ex-compatriotes vous annonçaient qu'ils entendent s'identifier comme Québécois à travers le monde et bénéficier de tous les avantages consentis aux résidents du Québec, y compris, par exemple, l'accès aux fonctions électives, aux contrats gouvernementaux et aux postes dans la fonction publique?

Si vous me dites que vous accéderiez gracieusement à ces demandes, c'est que vous êtes mûr pour la sainteté, et que vous êtes vraiment du genre à tendre l'autre joue en quête d'une seconde gifflée.

« Vous voulez voir de l'émotion dans ce pays? Alors brisez-le! » écrit Henry Mintzberg, professeur de management à McGill, dans un alerte bouquin qui vient de sortir chez Québec-Amerique (*Propos d'un « pur coton »*).

Le départ du Québec, en effet, serait plus qu'une simple sécession. Pour le Canada, le Québec est loin d'être un appendice géographique artificiel ou un boulet économique, comme l'était, par exemple, la Slovaquie pour la République tchèque.

On compare souvent le Québec à la Slovaquie... mais la comparaison est boiteuse.

La Slovaquie a été artificiellement greffée au territoire actuel de la République tchèque, en 1918. Le Québec est le berceau historique du Canada, et la coexistence date de 235 ans. La Slovaquie n'a pas de minorité tchèque, et les Slovaques ne formaient, en 1993, que 3 % de la population tchèque. Les minorités nationales sont nombreuses tant au Québec qu'au Canada.

La Slovaquie avait — à toujours — une économie vétuste, et sa culture était moins sophistiquée. Le Québec, même s'il est bénéficiaire de la péréquation, a une économie moderne et développée, et une culture qui continue, au travers des misères de la politique, à faire l'admiration du reste du Canada.

La Slovaquie, château fort du communisme après avoir été celui du nazisme, n'avait aucune culture démocratique. Le Québec, tout comme le reste du Canada, est l'une des plus vieilles démocraties au monde.

La sécession de la Slovaquie n'a rien enlevé au territoire historique des Tchèques. Le Québec est au beau milieu du Canada. Les Tchèques se sont trouvés libérés d'un fardeau financier. Le Canada se trouverait appauvri par la partition.

Tout cela pour dire que si le divorce tchécoslovaque s'est fait sans trop d'acrimonie, c'est que, d'une part, cela faisait plutôt l'affaire des Tchèques et que, d'autre part, les « partenaires » les plus vulnérables (les Slovaques), conditionnés par des siècles de régimes autoritaires, n'ont pas eu le réflexe d'exiger un référendum; et ils ont cru leur leader, Vladimir Meciar, qui leur promettait une « union d'égal à égal » ou « deux États associés »... ce que, soit dit en passant, ils n'ont jamais obtenu.

La sécession du Québec aurait une autre sorte d'impact sur le Canada. La partition brise le Canada par le milieu, elle le « pakistane ». Elle l'ampute du quart de son territoire et du quart de sa population, d'une partie organique de son histoire et de son identité (le bilinguisme fait maintenant partie de l'identité canadienne).

Le Canada se retrouverait soumis aux secousses financières, exclu du G-7, dominé par le poids géopolitique de l'Ontario, menacé d'effritement — ou alors, autre hypothèse, traversé, en réaction, par une vague de nationalisme militant qui l'amènerait à se durcir contre le Québec.

Parallèlement, l'accord de libre-échange en 1988. Cette fois, les classes populaires seraient au diapason, et l'Ouest serait aussi vociférant que l'Ontario.

On ne parle pas, ici, d'un divorce où les partenaires s'entendent pour se séparer, mais d'un divorce imposé à un partenaire qui n'en veut pas, qui se juge trahi et qui va donc, forcément, chipoter sur les détails.

Fort probablement, les échanges économiques ordinaires se poursuivraient, malgré les risques de boycottage. En Amérique du Nord, on a boycotté, pour moins que cela — je veux dire pour des raisons moins viscérales, qui ne touchaient pas à l'intérêt national — les raisins de Californie (les Chicanos), les parfums français (les essais nucléaires) et les vins sud-africains (l'apartheid).

Pas de guerre, donc. Mais une négociation facile et expéditive? Une association économique formelle? Une union politique?

Qui plus est, une union politique qui imposerait au reste du Canada un troisième ordre de gouvernement? (Les Canadiens ne décideront pas d'abolir leurs provinces parce que le Québec s'en va). Une union qui donnerait à un État de sept millions d'habitants une représentation égale à un État de plus de 20 millions d'habitants? Qui soumettrait, dans des matières cruciales, le Canada au veto du Québec? Et qui, par-dessus le marché, forcerait le Canada à accepter que les Québécois conservent les avantages de la citoyenneté canadienne après avoir décidé de se séparer du Canada?

Allons donc! Mettez-vous à la place des autres. Accepteriez-vous ce genre de deal?

Mais alors, direz-vous, si le reste du Canada tient tant au Québec, pourquoi n'a-t-il pas fait les concessions requises?

Bonne question. Elle renvoie à une longue histoire de préjugés et de malentendus mutuels, à des façons radicalement différentes de lire l'histoire et au fait incontournable que, dans une démocratie, la force est du côté du nombre.

Bien sûr, on pourrait dire qu'à défaut de souscrire à la théorie des deux nations, les Canadiens anglais auraient dû applaudir à l'accord du lac Meech, ne serait-ce que parce qu'il en allait de leur propre intérêt. Hélas! comme j'écrivais mardi, il est rare que la rationalité prévaille dans les débats politiques. Les Québécois ne sont pas toujours rationnels. Pourquoi les autres le seraient-ils davantage?

RÉFÉRENDUM 95



BRÛLERA-T-ON LE FLEURDELISÉ ?

■ Brûlera-t-on ou ne brûlera-t-on le fleurdelisé sur la colline parlementaire d'Ottawa le samedi 14 octobre ?

Une organisation se présentant sous le nom de *Support the Separatist Movement* annonce qu'une telle « cérémonie » aura bel et bien lieu ce jour-là, précisant qu'elle se déroulera à 11h.

« Apportez votre drapeau du Québec », recommande l'organisation dans son communiqué rédigé uniquement en anglais. Et elle pousse la prévenance jusqu'à ajouter : « N'oubliez pas vos allumettes. »

Support the Separatist Movement affirme que le fait d'appuyer la séparation du Québec est une façon de démontrer son amour pour le Canada.

Dans ce qui apparaît comme son credo, l'organisation professe notamment que la séparation du Québec fera économiser chaque année aux contribuables canadiens « des milliards de dollars » grâce à l'abolition du bilinguisme, qu'elle permettra aux Québécois de contrôler leur propre destinée, qu'elle contribuera à l'établissement de relations amicales entre les citoyens du Canada et du Québec et qu'elle donnera enfin la chance aux anglophones de récupérer les emplois qu'ils ont perdus aux mains de Québécois bilingues.

RYAN DE RETOUR

■ Claude Ryan, que l'on n'a vraiment pas revu souvent sur les tribunes depuis son départ de l'Assemblée nationale, reprend du service à l'occasion de la présente campagne référendaire.

Le chef du camp du NON lors du référendum de 1980 continue le même combat et participerait même activement à la campagne du NON.

Les amis de *Cité libre* auront l'occasion de l'entendre s'expliquer là-dessus au cours de leur rencontre du 12 octobre à la Maison Egg Roll, dans le quartier Saint-Henri de Montréal. Le titre de la conférence de l'ancien directeur du *Devoir* est « L'enjeu du référendum ».

Le sénateur Jacques Hébert, membre du conseil d'administration de *Cité libre*, conseille aux amis de la revue de ne pas tarder pour réserver leurs places.

JULES BÉLIVEAU

L'appel à la mobilisation lancé par le pdg de Bombardier fait bondir les leaders syndicaux

MARIO FONTAINE

■ L'appel à la mobilisation lancé aux chefs d'entreprises par le fédéraliste Laurent Beaudoin a fait bondir, hier, les dirigeants syndicaux. Les grands patrons ne pensent qu'à leurs poches, pas à l'intérêt supérieur du Québec. Et ils se servent du fait qu'ils signent les chèques pour intimider leur personnel, accusent-ils.

Le président de la CSN, Gérard Larose, a été le plus virulent. Power Corporation, Bombardier et les autres orchestrent l'actuelle campagne de peur afin de protéger leurs propres intérêts, affirme M. Larose. Ce n'est pas un camp mais un clan, c'est à se demander si ce n'est pas une clique, ajoute le leader syndical.

Mardi, Laurent Beaudoin exhortait les chefs d'entreprise à se battre contre le projet de souveraineté. Bombardier, qui emploie 11 400 personnes au Québec, pourrait même démentir advenant un OUI au référendum, précisait son président.

Le genre d'argument qui peut influencer des indécis, convient Gérard Larose. « Tout discours terroriste a des effets », dit-il, avant de remplacer le mot terroriste par « chantage ». Toutefois, selon lui, trop c'est comme pas assez, et les menaces des « donneurs d'emplois » — l'expression utilisée par M. Beaudoin — peuvent se retourner contre eux.

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, soutient de son côté que « M. Beaudoin et ses amis de la haute ont parfaitement le droit d'être en faveur du NON et de le dire. Mais ils doivent respecter l'intelligence de leurs salariés et respecter, tout simplement, la démocratie au lieu d'agiter des épouvantails à moineaux ».



Lorraine Pagé



Gérard Larose

Encore une fois on a droit aux prédictions des pires cataclysmes, a affirmé Mme Pagé aux 250 délégués : « pertes massives d'emplois, fuite des investissements, explosion de la dette publique, isolement économique du Québec, voilà quelques-uns des malheurs qui nous guetteraient ».

mandant parfois de contribuer à la campagne de financement du OUI de la même façon que M. Beaudoin a invité ses cadres à fournir au camp du NON.

« Ce n'est justement pas la même chose, rétorque Gérard Larose. Laurent Beaudoin n'a pas réuni ses cadres pour débattre de l'option. À la CSN, au contraire, on en a discuté démocratiquement à plusieurs reprises ». Des votes ont également été tenus dans les autres centrales.

La Confédération des syndicats nationaux s'est engagée à militer pour la souveraineté à son congrès de 1990, un mandat qui a été reconfirmé en 1992, en 1994 et à nouveau lors d'un congrès extraordinaire en février dernier.

Aussi des lettres ont-elles été envoyées aux responsables des syndicats affiliés le 20 septembre, pour leur demander notamment de « distribuer tous les documents que vous recevez le jour de leur arrivée. Cette contribution doit se faire sur les quarts de travail et dans le plus grand nombre d'endroits possibles ».

Michel Rioux, le porte-parole de la centrale, assure que tout a été fait avant le déclenchement officiel de la campagne, dimanche dernier, afin que ces dépenses ne soient pas comptabilisées dans les dépenses du OUI comme c'est depuis le cas. Ce serait aussi le cas pour les autres centrales. Quant aux salaires des militants « prêtés » au OUI, ils font partie des dépenses du Comité, assure-t-on.

L'offensive syndicale

Si les grandes centrales syndicales dénoncent les lettres que Laurent Beaudoin envoie à ses employés et les rencontres organisées par Spar Aérospatiale pour convaincre les siens des risques de l'incertitude politique, elles sont elles-mêmes très actives dans la bataille référendaire.

Des permanents de la CSN, de la FTQ et de la CEQ ont été prêtés au Comité du OUI. On a également distribué des documents vantant les mérites de la souveraineté aux syndiqués, leur de-

Les marchands de peur

M. Massé déclare que « les grands patrons du clan du NON ne doivent pas se servir de leur poste et du fait qu'ils signent les chèques de paie pour faire une opération orchestrée d'intimidation de leur personnel ».

Lorraine Pagé, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, a profité pour sa part de l'ouverture du Conseil général de la centrale pour s'en prendre aux « marchands de peur ».

La campagne du OUI manque d'agressivité, déplore la FTQ

d'après PC

QUÉBEC

■ Un des principaux partenaires syndicaux du OUI, la FTQ, estime que la campagne souverainiste manque d'agressivité et que les leaders du OUI sont trop souvent sur la défensive.

À l'occasion du lancement des Fonds régionaux de solidarité de la FTQ, le secrétaire général de l'organisme, Henri Massé, a été invité à livrer ses commentaires sur la campagne. À la grande surprise de l'auditoire — dont faisaient partie le premier ministre Parizeau et plusieurs ministres péquistes —, M. Massé s'est montré pour le moins incisif.

« Le message qu'on a passé au camp du OUI, c'est qu'on devrait être plus directs, plus agressifs. On trouve qu'on ne fait pas assez le procès des grandes politiques fédéralistes. On se défend », a-t-il déclaré.

« On aimerait que les grandes politiques fédérales soient plus épluchées sur la place publique, qu'on fonce un peu

plus là-dedans », ajoute-t-il, donnant en exemple le cas de du secteur de l'aérospatiale québécois, qui s'est souvent retrouvé désavantagé dans l'ensemble canadien.

Selon M. Massé, le OUI devrait, sans tarder, passer à l'attaque contre le fédéral, mais aussi contre les hommes d'affaires qui se commettent dans le débat référendaire.

« Il faut prendre une contre-offensive parce qu'il y a des choses absolument abominables qui sont en train de se passer... On ne reproche pas aux gens de se prononcer, mais ils n'ont pas le droit de verser dans la démagogie », ajoute-t-il, racontant comment le vice-président de la compagnie SPAR Aérospatiale a passé une heure avec ses syndiqués pour leur dire que l'entreprise démentirait s'ils votaient OUI.

« Et c'est bizarre, poursuit-il, parce que quelques mois avant, le grand patron, qui vient de Toronto, est venu leur dire que ça soit un OUI ou un NON, on va rester ici. »

Invité à commenter les propos de M.

Massé, le premier ministre Parizeau — son voisin de table — s'est contenté de dire que le secrétaire général de la FTQ « apprenait bien ».

De même, lorsqu'on lui a demandé ses observations sur les déclarations du chef du NON, Daniel Johnson, qui reprenait à son compte certains des propos du président de Bombardier sur la capacité économique d'un Québec souverain, le premier ministre Parizeau est resté coi.

« Je suis ici pour parler des Fonds régionaux de solidarité. Ne m'entraînez pas dans cette direction, je n'irai pas », s'est-il borné à dire.

Les journalistes n'ont pu non plus obtenir aucun commentaire du premier ministre sur les propos du chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, qui se plaignait aujourd'hui de « l'esprit de défaitisme » qu'il sent poindre chez certains éléments du OUI.

Plus tôt, en arrivant aux locaux de la FTQ, M. Parizeau, visiblement agacé, avait eu un mouvement d'humeur envers des caméramen qui l'empêchaient

de voir l'auditoire de travailleurs auxquels il s'adressait.

« J'aimerais bien pouvoir leur parler », a-t-il tonné.

Seize nouveaux fonds

Seize nouveaux Fonds régionaux de solidarité ont été lancés hier par la FTQ, en présence du premier ministre Parizeau, faisant suite à l'engagement contenu dans le dernier budget du ministre des Finances, Jean Campeau.

Chacun de ces fonds — dont cinq pourraient voir le jour avant la fin novembre — disposeront d'un capital initial de six millions de dollars, soit un investissement total de 96 millions.

Le gouvernement du Québec s'est pour sa part engagé à investir 29 millions dans ces projets au cours des cinq prochaines années. « Ce sont 16 machines à créer des emplois, beaucoup d'emplois », a lancé le président-directeur général du grand Fonds de solidarité de la FTQ, Claude Blanchet, qui croit que cette initiative aura un « impact majeur » sur le développement des régions.

Oui Non

vous pouvez partir.

ça ne vous coûtera pas cher.

L'alliance British Airways et USAir vous présente sa vente de sièges vers les plus grandes villes du monde.

Londres 498\$ British Airways	Miami 249\$ USAir	Athènes 880\$ British Airways	Orlando 248\$ USAir
Philadelphie 220\$ USAir	Paris 619\$ British Airways	Washington 211\$ USAir	Bruxelles 619\$ British Airways

Plus de 300 destinations qui risquent de vous mettre dans l'embarras du choix.

Profitez de nos prix réduits pour voyager en tout temps avant le 5 décembre 1995. Offre valable jusqu'au 11 octobre.

Réservez en appelant chez British Airways au 1 800 668-1055 pour les destinations en Europe et chez USAir au 1 800 432-9768 pour les destinations aux États-Unis. Vous pouvez aussi consulter votre agent de voyages.

Ensemble, on fait le tour du monde.

BRITISH AIRWAYS USAir

Tarifs basés sur un billet aller-retour en classe économique, départ du Canada sur un vol de USAir/USAir Express ou British Airways. Valable pour les voyages débutant le 16 octobre 1995 jusqu'au 5 décembre 1995. Tous les voyages doivent être terminés le 12 décembre 1995. Les tarifs de USAir ne s'appliquent pas pour les voyages effectués les 19, 21, 22, 26 et 27 novembre 1995. Les billets ne sont pas remboursables. Les réservations sont requises au moins 7 jours avant la date de départ, et au plus tard le 11 octobre 1995. Le paiement complet et l'émission du billet sont nécessaires 48 heures avant la réservation. Séjour minimum : 7 jours, séjour maximum : 1 mois. Les tarifs s'appliquent aux vols directs et à certaines correspondances. Les sièges sont limités et ne sont pas disponibles sur tous les vols, jours et correspondances. D'autres restrictions et conditions s'appliquent. Les tarifs sont assujettis à une approbation gouvernementale. Les tarifs et les horaires sont sujets à des changements sans préavis. Les tarifs peuvent varier selon les dates de départ. Les tarifs ne comprennent pas les taxes, frais et coûts supplémentaires. USAir et USAir Express sont des marques déposées de USAir inc.

RÉFÉRENDUM 95

RÉFÉRENDUM 95

Notes
de
campagne

LÉTTRE HAINEUSE ?

■ S'agit-il d'une lettre haineuse, comme le croit ce résident de Brossard d'origine vietnamienne ?

Qu'on en juge :

« Je vous exhorte à bien lire la présente et à prendre le temps nécessaire pour réfléchir à votre avenir en terre québécoise (terre des patriotes français).

« Je considère mon peuple comme étant patient, chaleureux et non violent. Nous vous avons accueillis aimablement et avec chaleur en terre québécoise. (...)

« Je peux fort bien comprendre que vos coeurs et vos pensées soient toujours tournés vers la terre de vos ancêtres et que vous puissiez faire votre possible pour garder vos coutumes en terre étrangère. Si vous désirez ne pas être considérés comme des étrangers chez moi, ne vous conduisez pas en étranger. (...)

« Si vous avez trop de chagrin et la nostalgie de vos pays d'origine, retournez-y. Si vous désirez vivre et prospérer en anglais, je suis persuadé que les Anglais des autres pays vous accueilleront.

« Un 'non' massif de la part des minorités et des immigrants à la souveraineté du Québec signifiera (...) que vous n'êtes pas intéressés à me respecter dans ma demeure et mon pays (Québec) et que vous êtes tout disposés à vous allier avec les Anglais pour m'en exproprier. »

Cette lettre aurait été distribuée seulement aux portes de résidents de Brossard faisant partie de groupes culturels minoritaires...

LA TOURNÉE DES CHEFS

■ Le chef du OUI, Jacques Parizeau, dirige aujourd'hui la caravane du « Camp du changement » en tournée en Gaspésie.

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, sera dans l'Outaouais et se rendra ensuite au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le chef du NON, Daniel Johnson, demeure à Montréal, où il participe à l'émission « Première ligne » de TVA et à un caucus des député libéraux. Il sera présent ce soir au lancement de la campagne du NON à Montréal, au Métropolis.

JULES BÉLIVEAU

Johnson endosse les propos de Beaudoin

PHILIPPE CANTIN

■ La crédibilité de Jacques Parizeau comme économiste et homme d'État a été durement remise en cause par Daniel Johnson, hier. Le chef libéral a démolé une idée au coeur du projet défendu par le premier ministre, soit l'utilisation du dollar canadien dans un Québec souverain, attaqué ses qualités de gestionnaire et dénoncé l'attitude de son gouvernement envers les hommes d'affaires Laurent Beaudoin et Paul Desmarais.

« Pendant 25 ans, Jacques Parizeau a dit que la souveraineté nécessiterait la création d'une Banque du Québec et d'un dollar québécois, a dit M. Johnson, lors d'un point de presse qui a suivi son allocution devant l'Association des femmes d'affaires du Québec.

« En 1989, il a commencé à tenir un autre discours. Pourtant, tous les pays qui ont utilisé la monnaie d'un pays étranger n'ont pu tenir le coup très longtemps. S'il n'a pas sa monnaie, ne contrôle pas ses taux d'intérêt, sa masse monétaire et son taux de change, un pays séparé ne peut prendre ses grandes décisions économiques. On n'est pas maître chez nous quand la politique monétaire est chez le voisin. »

M. Johnson a balayé de revers de la main un des arguments clés de M. Parizeau, qui soutient que le Québec n'exerce de toute façon aucun contrôle sur la politique monétaire canadienne. « Les décisions se prennent où ? Dans un Parlement où le Québec compte 75 députés et où on choisit la plupart du temps le premier ministre depuis 50 ans », a-t-il dit.

Cela dit, dollar canadien ou pas, le Québec s'enfoncera dans d'énormes difficultés économiques s'il opte pour la souveraineté, a ajouté M. Johnson, qui

endosse sans réserve les opinions de Laurent Beaudoin, président de Bombardier. Celui-ci émet des doutes profonds sur la capacité de l'éventuel nouvel État du Québec d'assurer les conditions financières nécessaires à l'essor de sa firme.

« Dans certaines filières industrielles, comme l'aéronautique, nous sommes en concurrence avec les États-Unis, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, a dit M. Johnson. Le Canada, avec ses 800 milliards de produit intérieur brut (PIB) et ses 30 millions d'habitants, n'est presque pas dans le club des pays capables de soutenir les grands contrats à l'exportation recherchés par certaines entreprises. Pourquoi s'imaginer que le Québec, avec un PIB de 170 milliards, ferait partie de ce club, alors que le Canada a déjà toutes les misères du monde à s'y qualifier ?

« Un pays avec un PIB de 170 milliards n'est pas dans la même ligue qu'un autre avec 800 milliards, a-t-il ajouté. Avec la séparation, on n'est plus dans le G-7, mais dans le G-20. Et nous ne sommes plus le premier partenaire commercial des États-Unis, mais le huitième. Bernard Landry trouve ça formidable, lui. Et il applaudit. Mais ça n'a pas d'allure pour les Québécois. »

M. Landry, vice premier ministre du



Le chef du camp du NON, Daniel Johnson

PHOTO PC

Québec, a représenté une cible de choix de M. Johnson, qui a dénoncé ses paroles de mardi à l'endroit de Laurent Beaudoin. De passage à Victoriaville, M. Landry a déclaré que des producteurs de fermes agricoles gérant des fermes de 100 bêtes avaient « pas mal plus de tête » que M. Beaudoin, ajoutant : « On peut être chef d'entreprise et stupide. »

Selon M. Johnson, la plupart des sociétés sont fières de compter sur des gens d'affaires comme MM. Beaudoin et Desmarais. S'ils votaient OUI, le gouvernement de M. Parizeau « les placerait sur un piédestal et les décorerait ». Mais parce qu'ils sont pour le NON, on les insulte. « En matière de développe-

ment économique, de création d'emplois et d'exportation, j'ai plus confiance en Laurent Beaudoin qu'en Bernard Landry », a ajouté M. Johnson.

Plus tôt, devant son auditoire du jour, M. Johnson avait rappelé les commentaires de M. Parizeau à l'endroit de Paul Desmarais. Le premier ministre a affirmé mardi que le président de Power Corporation avait « vendu à peu près tous ses intérêts au Québec pour investir en Europe », et qu'il ne lui restait que *La Presse*. Ironiquement, il s'est dit prêt à acheter le quotidien s'il était mis en vente. « Si j'étais un employé de *La Presse*, ça m'inquiéterait, a dit M. Johnson. Je me souviendrais que la dernière incursion de M. Parizeau dans la presse quotidienne, c'était *Le Jour*. Là aussi, j'ai plus confiance dans les Paul Desmarais du Québec que dans les Jacques Parizeau. »

Le *Jour*, un quotidien souverainiste dont M. Parizeau assumait la gestion, a déclaré faillite après une brève existence en 1976.

M. Johnson a ensuite accusé le premier ministre de faire de la « finance-fiction » à propos du déficit d'un éventuel Québec souverain. Il se moque du calcul du premier ministre qui l'évalue à 5 milliards pour l'an 1, soit un montant inférieur à celui de l'an dernier à l'intérieur du Canada.

« M. Parizeau prend le montant le moins crédible des études de Richard Le Hir, 7,9 milliards, et soustrait des économies de 2,7 milliards réalisées par la fin des chevauchements. Les documents du Secrétariat à la restructuration affirment pourtant que ces économies n'auraient lieu que dans la quatrième année de la souveraineté. Embaucheriez-vous un comptable qui m'explique le chiffre de cette année avec celui de l'an 2000 ? »

Les électeurs hors Québec s'inscrivent massivement

DENIS LESSARD

■ Les électeurs hors Québec qui veulent se prévaloir de leur droit de vote le 30 octobre devront à tout le moins indiquer le moment où ils pensent revenir au Québec, a décidé hier le directeur général des élections, Pierre F. Côté.

Devant les inquiétudes exprimées dans une lettre par les organisateurs du OUI en début de semaine, M. Côté a décidé de baliser plus étroitement le droit de voter au référendum pour ceux qui ont quitté depuis moins de deux ans le Québec.

Déjà, le nombre d'inscriptions a frassé tous les records. Habituellement, au maximum 3000 anciens résidents du Québec expriment le souhait de voter aux élections (3086 au référendum de 1992).

Hier, M. Côté prévoyait que plus de 10 000 personnes auraient revendiqué ce droit au terme de la période prévue qui se termine lundi prochain. Environ 500 nouvelles demandes sont reçues chaque jour. Habituellement, les partis politiques ne s'inquiètent guère du vote hors Québec, marginal lorsque réparti dans les comtés d'origine des électeurs. Il en va tout autrement lors d'un référendum où la majorité simple l'emporte.

La source de cet engouement est, clairement, l'opération mise en place par le comité du NON et le Conseil pour l'unité canadienne. Ces derniers ont transmis à Postes Canada environ 38 000 dépliants invitant les ressortissants québécois à travers le monde à s'inscrire au référendum.

Tous ceux qui ont quitté le Québec

depuis moins de deux ans et ont l'intention d'y revenir ont droit de le faire. « Nous n'avions pas fixé d'objectifs, mais nous sommes plutôt satisfaits », dit Pietro Perrino, organisateur en chef du NON.

Dans une lettre envoyée lundi au DGE, l'organisateur du OUI, Normand Brouillet, réclamait « des mesures exceptionnelles » pour assurer le respect de la Loi électorale. Des reportages avaient établi clairement qu'on incitait d'anciens Québécois à s'inscrire même s'ils n'avaient aucune intention de revenir au Québec, contrairement à ce que prévoit la Loi.

Certains stratèges du OUI attendent de pied ferme les listes que leur fera parvenir le DGE pour voir si s'y retrouvent des résidents des autres provinces qui se sont targués de voter au Québec

sans avoir l'intention d'y revenir. Un résident de Colombie-Britannique, Ewan French, soulignait ne pas savoir s'il comptait revenir au Québec, mais avait dit oui pour obtenir le droit d'être inscrit. D'autres, tel Pat Burns, l'ancien entraîneur du Canadien, avaient publiquement annoncé leur intention de voter, y étant invités par la documentation du CUC, même s'ils avaient quitté le Québec depuis plus de deux ans, note la lettre de M. Brouillet.

M. Côté soulignait aussi que la documentation qu'il enverrait aux résidents hors Québec demanderait explicitement qu'ils précisent le moment prévu pour leur retour au Québec. Mais, admet-il d'emblée, il n'a guère de recours pour bloquer un électeur qui inscrirait une date au hasard, simplement pour avoir le droit de vote.

L'histoire s'écrit en direct sur RDI

D'heure en heure,
le Réseau de l'information
rend compte de
l'évolution de la campagne
référendaire.

POUR MIEUX COMPRENDRE
LES GRANDS ENJEUX DU DÉBAT,
NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES
VOUS OFFRE UNE COUVERTURE
COMPLÈTE ET IMMÉDIATE.

Le Référendum
aujourd'hui

TOUS LES SOIRS 23 H
AVEC GENEVIÈVE ASSELIN
EN SEMAINE
ET CLAUDE DESBIENS
LE WEEK-END.



L'information continue

Offert sur le câble

Objectif référendum

AVEC PASCALE NADEAU DU LUNDI AU VENDREDI 17 H 30

La campagne d'affichage du OUI rate la cible, selon les publicitaires

L'un des concepteur de la campagne « OUI, et ça devient possible », M. Yves Dupré, de

des la mi-août par les trois leaders souverainistes, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont.

Un climat favorable à la croissance.



*Une bienvenue des
plus chaleureuses!*

NOUS F

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*

NETTOYAGE DE TAPIS

Appelez avant le 14 octobre 1995 et nous paierons la TPS et la TVQ* sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier.

14 \$ Par pièce
Deux pièces minimum.

49 \$ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

**74 \$ Super offre!
Maison complète**
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

PRIME : 10 \$ DE RABAIS

sur la facture totale lorsque vous combinez deux de ces offres lors du même rendez-vous.

Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ.*

49 \$ Canapé ou 2 fauteuils

79 \$ Canapé et 2 fauteuils

39 \$

Nettoyage professionnel de conduits de ventilation**

Un conduit principal, plus 5.95 \$ par bouche.

Tapis synthétique

0,79 \$

le pied carré

Nettoyage de tapis d'appoint

Tapis de laine : 0.89 \$ le pied carré. Frais minimums de 50 \$. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal.....339-5420

Sherbrooke.....820-1417

Drummondville/Victoriaville.474-8007

Trois-Rivières.....378-8480

*Rabais équivalent à la TPS et à la TVQ! **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos nouvelles troussees de détachage. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Steammaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton égyptien, les canapés modulaires et les coussins de coiffiers non attachés. L'offre prend fin le 14 octobre 1995.

RÉFÉRENDUM 95

Les Grecs fêtent le Non... deux jours avant le référendum

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Deux jours avant le référendum, même les membres de la communauté grecque qui voteront OUI célébreront le jour du Non.

C'est écrit dans le calendrier officiel grec. Le 28 octobre, chez les Grecs, on fête le Non.

Fotis Komborozos, porte-parole du Congrès hellénique, se met à rigoler. « C'est une coïncidence assez drôle effectivement. Eh oui, chez nous, le 28 octobre, c'est le jour du Non », explique-t-il.

Mais ça n'a rien à voir avec le référendum.

Cette fête, que les Grecs célèbrent chaque année depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, vise à commémorer le Non historique que le dictateur grec de l'époque a opposé au dictateur fasciste italien, Benito Mussolini, après le début de la guerre.

Il Duce avait en effet demandé aux Grecs la permission de passer à travers la Grèce pour pouvoir poursuivre ses conquêtes militaires vers l'est.

« En fait, il voulait tout simplement envahir la Grèce, sans qu'il y ait de bataille », explique M. Komborozos.

Sauf que le leader grec a dit « Non ». Et depuis, les Grecs fêtent ce « Non » historique.

« Évidemment, explique M. Komborozos, ça n'a rien à voir avec le référendum et puis de toute façon, vous le savez, les Grecs ne voteront certainement pas tous pour le NON. Notre organisme, d'ailleurs, ne prendra pas position d'un côté ou de l'autre dans la campagne référendaire. »

Froso Papadimitriou, femme d'affaires grecque, milite en faveur de la souveraineté, à l'intérieur de la Société hellénique québécoise qui a pris position en faveur du OUI. Elle, par contre, ne trouve pas nécessairement drôle qu'on parle du NON référendaire et du Non qu'a opposé le dictateur grec à Mussolini, dans la même phrase.

« Voyons, ça n'a rien à voir », dit-elle, avant de demander si des opposants en faveur du NON ont l'intention de récupérer ladite fête annuelle pour leurs fins politiques.

Sotiris Antypas, président du Caucis hellénique, un organisme qui ne fait pas partie de la coalition officielle du NON mais qui a pris position publiquement contre la souveraineté, se met quant à lui à rire en réalisant que la fête du Non tombe deux jours avant le référendum.

« C'est vrai, je n'y avais pas pensé... » Mais il n'a pas du tout l'intention, dit-il, d'en profiter pour organiser un évé-

nement en faveur du NON. « On ne va certainement pas se mettre à mélanger traditions et politiques », explique-t-il.

Pour lui, comme pour M. Komborozos, la coïncidence est surtout drôle.

Mais le plus important, pour comprendre le débat référendaire au sein de la communauté grecque, est probablement de savoir qu'en grec, non se dit « Ohi », que Oui se dit « Ne » et que les Grecs — et c'est aussi valable pour à peu près tous les gens des Balkans — disent Non en hochant la tête de bas en haut et disent Oui en bougeant la tête de gauche à droite...

ALENA : Raymond Chrétien prévoit des difficultés pour un Québec souverain

KATIA GAGNON

de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'accession d'un Québec souverain à l'Accord de libre-échange nord-américain pourrait se révéler difficile compte tenu du nouveau contexte politique américain. En fait, tout nouvel état ne pourrait vraisemblablement accéder à l'accord avant 1997, croit l'ambassadeur du Canada

aux États-Unis, Raymond Chrétien. M. Chrétien prononçait hier une allocution devant quelque 350 membres de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, durant laquelle il s'est employé à vanter l'efficacité de la diplomatie canadienne aux États-Unis pour la protection des intérêts québécois. Mais il en a aussi profité pour faire quelques allusions à connotation référendaire.

« Le climat politique actuel

me paraît bien peu propice à une renégociation de l'entente (l'ALENA) et à l'inclusion de nouveaux membres », a déclaré l'ambassadeur Chrétien, expliquant qu'un fort courant protectionniste a gagné les institutions politiques américaines depuis l'élection des républicains à la Chambre des représentants.

« Par conséquent, l'accession du Chili à l'ALENA ne sera pas aussi simple que nous le croyions en début d'année », a-t-

il ajouté. En fait, l'accession d'un nouveau pays à l'ALENA ne pourra, selon lui, s'effectuer avant 1997, compte tenu des délais imposés par la course à la présidence des États-Unis.

« Parce que 1995 constitue la dernière année avant le début de la course à la présidence, on est tous d'accord qu'il sera très difficile d'envisager de nouveaux membres avant que la nouvelle administration soit en place en 1997 », a-t-il rappelé.

Le service
InfoBref Bell

Primeurs

Les fameux «scoops» qui font jaser...
InfoBref Bell vous informe tous les jours, dès minuit!
Composez le 875-2355. Au son de la voix, faites le 170.

SOUVENIRS de QUARTIER
MAGASIN de RÊVES

Découvrez un univers fabuleux, griffé
Hugo Boss et DKNY...

HOLT RENFREW
RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE • 842-5111

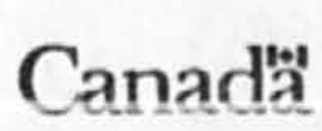
VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

GRAND BALAYAGE
7 ÉTAGES D'INVENTAIRE
AU COEUR DU CENTRE-VILLE

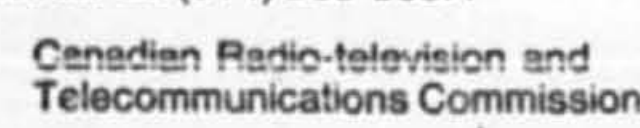
MOINS DE 60 VOLKSWAGEN À ÉCOULER
VENEZ VOIR LA **JETTA 1996**
MOINS CHÈRE QUE LA 1995 !
NOUS NE VOULONS RIEN DÉMÉNAGER
NOUS VOULONS TOUT ÉCOULER



ÉVÉNEMENT EXCLUSIF:
Automobiles Place de Bleury
2144, rue de Bleury (coin Sherbrooke)
Tél.: 845-8267

CRTC AVIS PUBLIC 

Avis Public CRTC 1995-163. Le CRTC a reçu de la part de la Shaw Communications Inc. et de la Rogers Cable Systems Limited des demandes de modification des exigences actuelles du CRTC en matière de distribution et d'assemblage et une demande concernant le service appelé Consumer News & Business Channel. Le CRTC a également reçu une demande de l'Access Cable Television Limited voulant que l'on ajoute BET à la section A de la Liste des services par satellite admissibles en vertu de la partie II. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 30 octobre 1995. Le texte complet de cet avis est disponible en Communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997-2429 et au bureau du CRTC à Montréal au (514) 283-6607.

 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 

Le service
InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais * Bref

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone à clavier.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

8 7 5 - B e l l

- Nouvelles en bref**
La Une: 110
Nouvelles locales: 120
Nouvelles sportives: 130
Nouvelles économiques: 140
Nouvelles nationales et internationales: 150
Arts et spectacles: 160
En primeur: 170
- Éditoriaux:** 210
Question du jour: 220
- Info-AffairesSM Bell**
À surveiller cette semaine: 311
Causeries et conférences d'affaires: 321
Perfectionnement en gestion: 331
Finance et comptabilité: 341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351
Production, qualité, environnement et technologie: 361
Ressources humaines et formation: 371
Informatique: 381
- Questions d'affaires**
Réponses d'affaires
5 choix de chroniques disponibles: 410
- Résultats de la loterie**
6/49: 411
Lotto Super 7: 412
Sélect 42: 413
Banco: 414
La Quotidienne: 415
- Bulletins météorologiques d'Environnement Canada**
Région de Montréal: 421
Prévisions à long terme (Montréal): 422
Estrie, Québec, Laurentides: 423
Villes canadiennes: 424
Villes américaines: 425
Plaisanciers (Montréal): 426
- Produits et services de Bell:** 520
- Services de La Presse**
Service des abonnements: 610
Annonces classées: 620
Publicité: 630
Rédaction: 640
Information sur les concours: 650
Renseignements généraux: 660
- INFO-ARTS Bell**
À surveiller cette semaine: 710
Danse: 720
Musique et art lyrique: 730
Théâtre: 740
Variétés et humour: 750
Expositions et musées: 760
Service personnalisé (accès direct): 770
- Le Golf avec Carlo Blanchard**
Conseil de la semaine: 811
Positions de base: 812
Élan de golf: 813
Coups de départ: 814
Coups d'approche: 815
Entraînement: 816
Commentaires et suggestions: 817

GRAND CONCOURS

SALON DU SKI SURF ET SPORTS DE NEIGE

Présenté avec l'appui de l'Association nationale de l'industrie du ski et de l'Association des stations de ski du Québec.

Salon VACANCES HIVERNALES au Québec

En collaboration avec 

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS

du Salon du ski, surf et sports de neige et du Salon vacances hivernales au Québec présenté en collaboration avec La Presse et CKOI et courez la chance de gagner un de ces prix :

- 1 des 2 ensembles de ski HORS LA LOI, un pour elle, un pour lui
- 1 des 5 vestes HORS LA LOI
- 1 des 5 planches à neige MAZZO frost avec fixations R.A.S.
- 1 week-end de ski pour deux personnes à la station touristique STONEHAM, comprenant l'hébergement 3 jours/2 nuits et les billets de ski pour la durée du séjour.

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi de 12h à 21h
Samedi de 11h à 22h
Dimanche de 11h à 20h
Lundi de 11h à 17h

PRIX D'ENTRÉE
Adultes: 9,00\$
Étudiants et aînés: 8,00\$
Enfants (6 à 12 ans inclus): 3,50\$
pour les 3 Salons: 7,00\$
pour le Salon du ski, surf et sports de neige et le Salon vacances hivernales au Québec: 6,00\$
3,50\$

La billetterie ferme une heure avant la clôture du salon.

LE SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES • LE SALON DU SKI, SURF ET SPORTS DE NEIGE • LE SALON VACANCES HIVERNALES AU QUÉBEC
3 SALONS POUR LE PRIX D'UN !

DU 6 AU 9 OCTOBRE
PLACE BONAVENTURE

Pour participer, remplissez le coupon de participation et déposez-le dans les boîtes prévues à cet effet au salon ou postez-le à La Presse C.P. 11051 Succ. Centre ville, Montréal (Québec) H3C 4Y7. Les coupons doivent être reçus à La Presse au plus tard le vendredi 6 octobre à 17h. Les fac-similes faits à la main sont acceptés et les règlements du concours sont disponibles chez Promexpo.



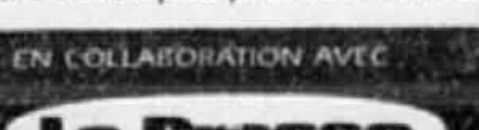
GRAND CONCOURS  

PRIX À GAGNER !
Vêtements HORS LA LOI / Équipements MAZZO et 1 week-end de ski à Stoneham. Le tirage aura lieu aux Salons le lundi 9 octobre 1995 à 16h00.

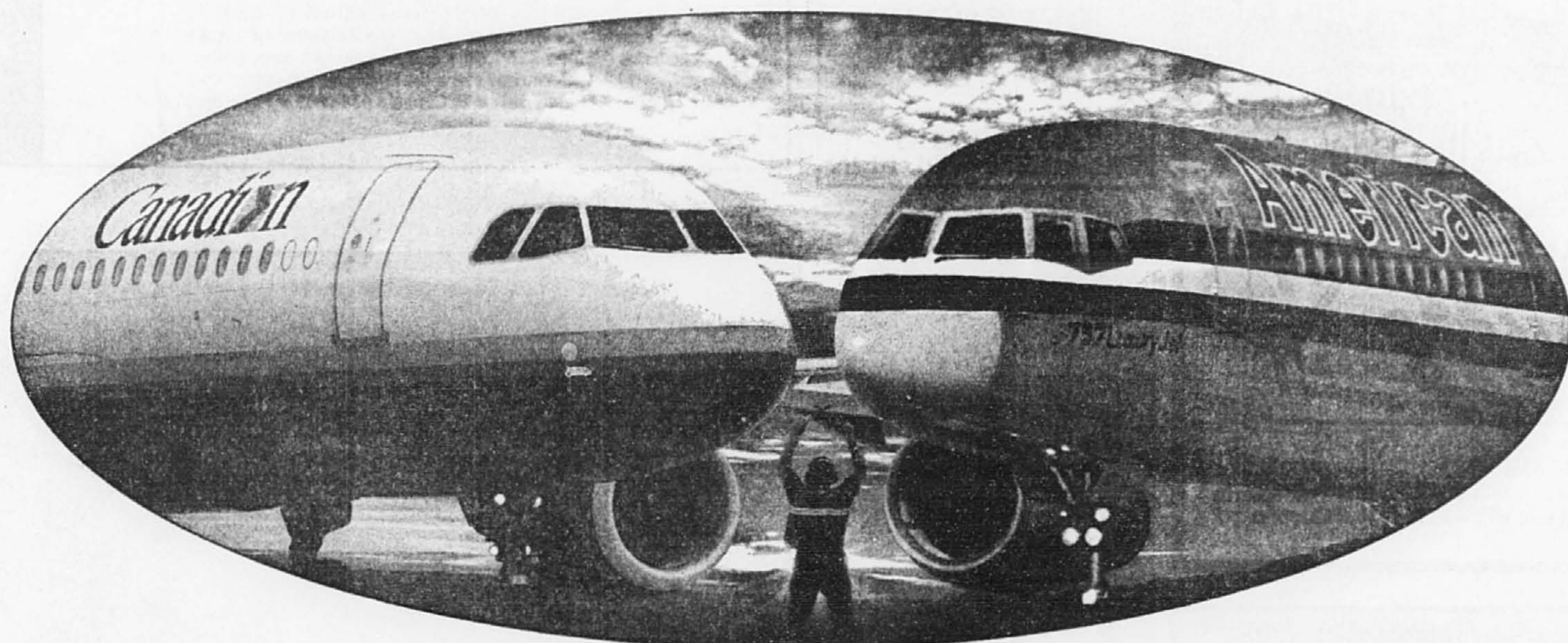
Nom : _____ Âge : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : (____) _____

Nommez un des membres des **Midis-Fous** sur les ondes de CKOI :

N.B. Pour être valide, ce coupon doit être dûment complété.
☐ S.V.P. cochez la case suivante si vous ne désirez pas profiter d'offres publicitaires.

UN ÉVÉNEMENT EN COLLABORATION AVEC  

UNE ÉQUIPE HORS PAIR POUR SERVIR LES GENS D'AFFAIRES DE MONTRÉAL.



DEUX LIGNES AÉRIENNES. UNE ÉQUIPE.

Depuis que Canadien et American Airlines ont uni leurs efforts, traiter des affaires n'a jamais été aussi facile en Amérique du Nord. Ensemble, les deux compagnies vous ouvrent les portes de plus de 300* villes d'Amérique du Nord, soit au-delà de 110 au Canada et près de 200 aux États-Unis. Quels avantages un tel travail d'équipe présente-t-il? Un choix plus vaste et moins de soucis pour vous.

CHICAGO
5 vols sans escale par jour ouvrable
DALLAS/FORT WORTH
1 vol quotidiens sans escale
MIAMI
1 vol quotidiens sans escale
NEW YORK JFK†
2 vols quotidiens sans escale

EXPANSION DU SERVICE VERS LES ÉTATS-UNIS.

Nos vols vers New York, Chicago, Dallas/Fort Worth et Miami vous assurent une correspondance facile vers Atlanta, Phoenix, San Francisco, San Diego et près de 200* autres villes des États-Unis, tous les jours, sans changer d'aérogare.

UN BILLET. UN ENREGISTREMENT. UNE AÉROGARE.



Réservez vos billets vers de nombreuses villes, partout en Amérique du Nord, grâce à un seul coup de téléphone. Un seul billet, un seul enregistrement vous amèneront sans effort à destination. Le partage des aéroports et des portes d'embarquement réduit également les pertes de temps au minimum.

PLUS DE PRIMES. PLUS DE DESTINATIONS POUR LES UTILISER.

Les personnes qui adhèrent aux programmes Canadien Plus^{MD} ou AAdvantage^{MD} d'American Airlines accumuleront plus de milles que jamais, car chaque mille parcouru sur les vols de l'une ou l'autre compagnie s'ajoute aux précédents. Les milles ainsi cumulés peuvent être échangés contre des billets d'avion vers

au-delà de 400 destinations dans le monde sur Canadien, Inter-Canadien, American Airlines ou American Eagle^{MD}.



NOTRE DEVISE : QUALITÉ AVANT TOUT.

Que vous voyagiez avec Canadien ou American Airlines, soyez assuré que vous recevrez le service professionnel et l'attention personnelle auxquels vous êtes habitué de deux lignes aériennes de réputation internationale. Lorsque vos affaires vous entraînent loin de Montréal, mettez notre équipe à l'épreuve en communiquant avec votre agent de voyage, les lignes Canadien au 1-800-665-1177 ou American au 1-800-624-6262.

Canadien
American Airlines^{MD}
UNE ÉQUIPE. UN CONTINENT.

*Y compris les destinations desservies par Canadien Régional et American Eagle. †Y compris service sur American Eagle. American Eagle et AAdvantage sont des marques déposées d'American Airlines Inc. American Eagle est une ligne aérienne régionale affiliée à American Airlines. American Airlines se réserve le droit de modifier les règles, les primes de voyage et les offres spéciales de son programme AAdvantage sans préavis et de mettre fin à ce dernier avec un préavis de six mois. Les primes de voyage, le millage accumulé et les offres spéciales AAdvantage sont sujettes à l'approbation du gouvernement. Canadien et Canadien Plus sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien International limitée. Canadien se réserve le droit de modifier les règlements, les primes de voyage et les offres spéciales de son programme Canadien Plus sans préavis et de mettre fin à ce dernier à n'importe quel moment, sans préavis.

POLITIQUE

Sondage Gallup

53 % des Canadiens sont insatisfaits de la direction prise par le pays

■ Une majorité de Canadiens continue d'être mécontente de la façon dont les choses se déroulent au pays, selon un récent sondage de l'institut Gallup. Cinquante-trois p. cent des Canadiens sont présentement insatisfaits de la situation au pays, une légère baisse par rapport au mois de mars dernier (55 p. cent de mécontents) et par rapport au résultat obtenu il y a un an (58 p. cent de mécontents). Trentehuit p. cent sont satisfaits de la façon dont les choses se déroulent, une hausse de deux p. cent par rapport à l'an dernier. Enfin, neuf p. cent des Canadiens n'ont pas d'opinion sur la question.

Un niveau d'insatisfaction dépassant 50 p. cent n'est pas inhabituel au Canada. Gallup a déjà posé la même question 17 fois depuis 1973; 14 fois, une majorité de Canadiens s'est déclarée insatisfaite de la direction que prenaient les événements au pays. Malgré le fort appui accordé au gouvernement libéral (54 p. cent des électeurs qui ont déjà fait un choix) et au premier ministre Jean Chrétien, dont le travail satisfait 57 p. cent des Canadiens, le niveau d'insatisfaction demeure.

L'économie qui se ressent encore des effets de la récession et l'incertitude qui entou-

re encore l'avenir du Québec au sein du Canada sont susceptibles d'avoir contribué à ce mécontentement.

Le niveau d'insatisfaction est à son plus haut au Québec, 62 p. cent des Québécois étant mécontents de la direction prise par les événements au pays, tandis que 30 p. cent seulement sont satisfaits. La satisfaction au sujet de la façon dont les choses se déroulent est considérablement plus haute dans les Maritimes (44 p. cent), en Ontario (43 p. cent) et dans les Prairies (40 p. cent). En Colombie-Britannique, 35 p. cent des répondants sont satisfaits.

À l'approche des TRAVAUX, diminuez le TEMPO!



On fait
du chemin
Merci de votre patience

INFO-TRAVAUX
Québec : 643-6830
Montréal : 873-4121



DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!

Discutez du don d'organes
avec votre famille.

LA FONDATION
CANADIENNE DU REIN

Solde lumineux!

solde de lampes

25% de rabais

sur toute lampe offerte
à prix courant

- lampadaires • appliques
- de bureau • lampes-bougeoir
- en laiton • en bronze
- en porcelaine • en cristal

25 \$ à 369 \$

Reg. 35 \$ à 499 \$

25% de rabais
sur une sélection d'articles
de notre catalogue d'automne

- Meubles • Décoration murale
- Accessoires

Prix en vigueur jusqu'au 18 octobre 1995. Demandez notre catalogue gratuit.
Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La
Compagnie
Bombay

On brade la mode autumnale!

30% de rabais*

TOUT UN LOT DE TENUES CHOISIES :

- COORDONNÉS CARRIÈRE • ROBES
- COORDONNÉS COUTURE
- COORDONNÉS TOUT-ALLER

AU CHOIX, LES MEILLEURES ÉTIQUETTES :

- LIZ CLAIBORNE • JONES NEW YORK • RENA ROWAN
- EXPRESSION® • BIANCA NYGÅRD • RUSS • VILLAGER
- NYGÅRD COLLECTIONS • TAN JAY • ELISABETH • KARI
- NORTHERN SPIRIT® • CONCEPT XXV® ET COMPAGNIE!

TAILLES COURANTES, PETITES OU FORTES.

*SUR NOS PRIX ORDINAIRES.

Mode pour femme, rayons 107, 109, 115, 116, 127, 130, 140, 145, 193 et 196.
*Certaines étiquettes ne sont pas offertes dans tous nos magasins.

AUSSI :
50% DE RABAIS
SUR LE PRIX
ORDINAIRE
D'ARTICLES
CHOISIS!

Liquidation

VESTES
MOLLETONNÉES
POUR FEMME
Choix de 5 modèles.
Notre prix ord. 59 \$.

Liquidation
3999 \$
Tenues d'extérieur
pour femme, rayon 801.

50% de rabais

PULLS
EN MOHAIR
POUR FEMME

Nos prix ord.
39,99 \$ à 49,99 \$.
Solde
1999 \$
Tricots pour femme,
rayon 147.

50% de rabais

ROBES POUR
JEUNE FEMME

Nos prix ord.
49 \$ à 59,99 \$.
Solde
2499 \$ et
2999 \$
Magasin excepté :
Centre Boulevard.

50% de rabais

BLOUSES
PRINCIPLES®

Notre prix ord. 34,99 \$.
Solde
1749 \$
Blouses carrière,
rayon 133.

50% de rabais

PULLS
REAL CLOTHES
EN BOUCLÉ

ET À ENCOLURE
ROULOTTÉE
Notre prix ord. 40 \$.
Solde
1999 \$
Mode pour jeune femme,
rayon 463.

40% à 50% de rabais

TEE-SHIRTS
LEVI'S® POUR
JEUNE FEMME

Certains modèles. Nos
prix ord. 24,99 \$ à 29,99 \$.
Solde
1499 \$
Jeans pour femme, rayon 466.
Le choix varie selon
le magasin.

CHOIX DE TENUES DE NUIT

Nos prix
999 \$ à
1999 \$

PEIGNOIRS CHOISIS
Nos prix
1999 \$ et
2999 \$
Tenues de nuit pour femme,
rayons 170 et 820.

Ah! les chanceux

POINTE-À-CALLIÈRE



Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux gagnent 4 billets pour fouiller dans l'histoire de Montréal au Musée d'archéologie Pointe-à-Callière, une valeur totale de 28 \$.

Voici nos chanceux d'aujourd'hui :

Mme Clavet de Montréal	no 210111C12
Mme Beaucage de Brossard	no 210514B10
M. Sauriol de Vimont	no 210670S09
Mme Dionne de Deux-Montagnes	no 210905D12
Mme Dubois de Sainte-Thérèse	no 210993D14
Mme Potvin de Longueuil	no 222694P05
Mme Duquette de Longueuil	no 222999D00
Mme Fontaine de Chambly	no 237025F01
M. Julien de Montréal	no 237249J00
M. Dion René de Chomedey	no 238680D05
Mme Labonté de Montréal	no 240070L01
Mme Croteau de Repentigny	no 245152C01
M. Luzi de Duvernay	no 246333L00
M. Gosselin de Granby	no 269102G00
Mme Fortin de Chomedey	no 210160F01

Jusqu'au 7 octobre, nous publierons quotidiennement les noms de 15 chanceux abonnés à *La Presse* qui mériteront automatiquement ce prix des plus instructifs.

La valeur totale des prix offerts de 2 100 \$.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.
Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

Pour participer, il suffit d'être abonné à

La Presse
285-6911



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®